

Aide aux devoirs

Tous les lundis et jeudis, de 17h00 à 18h30
Activité totalement gratuite

Les animateurs bénévoles et professionnels de cette activité sont là pour **aider** le jeune dans la réalisation de ses devoirs, il n'est pas possible de faire un suivi individuel des participants.
Cette activité est en lien avec l'accompagnement éducatif du Collège

Objectifs de l'activité :

Aider les jeunes à être plus autonomes
Accompagner les familles dans la scolarité de leur enfant

Les jeunes :

- ✧ *Parce que la réussite scolaire repose fondamentalement sur la volonté des jeunes et parce que des bénévoles, des animateurs jeunesse du centre socioculturel s'engagent à accueillir et accompagner des jeunes dans la réalisation de leurs devoirs dans un esprit convivial mais studieux, il est mis en place :*

Un contrat d'engagement, signé par tous les jeunes participants à l'activité qui sont réellement volontaires pour participer à cet accueil. Ce contrat, rappelle les engagements de chacun, les règles et le comportement attendu durant l'activité.

- ✧ *Parce que les bénévoles s'engagent à être présents chaque semaine et parce que le travail personnel nécessite une vraie régularité :*

Chaque jeune s'engage sur une période allant de vacances à vacances et devra renouveler son inscription lui-même pour la période suivante s'il le désire.

Chacun vient obligatoirement à la séance choisie lors de la signature du contrat. La participation aux deux séances reste possible.

Les jeunes peuvent venir sur la ou les séances choisies même s'ils n'ont pas de devoirs précis, il leur sera alors proposé :

- ✧ Des temps de révision.

La présence à la séance étant obligatoire, seules les absences liées aux raisons suivantes pourront être acceptées : grèves, professeur absent, maladie ou autre motifs valables. Par respect des animateurs bénévoles, les jeunes doivent prévenir le centre socioculturel de leurs absences (04 76 78 00 10).

- ✧ *Parce que le point de vue de tout le monde est important pour améliorer cet outil « d'aide aux devoirs » :*

Un point sera fait individuellement avec les jeunes à la fin de l'année afin qu'ils fassent le bilan de leur travail et de l'année écoulée.

Les parents :

- ✧ *Parce que le centre socioculturel n'a pas pour mission de remplacer les parents, nous devons garantir qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle :*

Les inscriptions à l'activité se font par les parents, avec l'accord du jeune (cf. plus haut), les lundis et jeudis de 17h00 à 18h30 où ils rencontreront alors les encadrants de l'activité.

Nous demandons également aux parents de suivre le travail réalisé au sein de l'aide aux devoirs (vérification du travail fait, finir les devoirs non fait, apprentissage des leçons...).

Nous tenons les feuilles de présence (heure d'arrivée et de départ de chacun) à disposition des parents qui le désirent.

- ✧ La mise en place d'un carnet de liaison va vous permettre de vérifier le travail réalisé par votre enfant et ce qu'il reste à faire mais également de communiquer entre nous si nécessaire.
- ✧ *Parce que le point de vue de tout le monde est important pour améliorer cet outil « d'aide aux devoirs » :*

Des rencontres sont organisées en cours d'années rassemblant jeunes, parents, bénévoles et professionnel pour faire un point sur l'action.

Le cadre de l'activité :

- ✧ Les adultes encadrants l'activité invitent au début de chaque séance les jeunes à se mettre au travail et à réfléchir par eux-mêmes. S'ils ne sont pas sollicités, ils iront de leur propre chef regarder où en sont les jeunes.
- ✧ Chaque jeune devra montrer le travail fait à un adulte avant de quitter l'activité.